

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **EDELMAN PUBLIC RELATIONS WORLDWIDE**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Trône

N° : 100

Boîte :

Code postal : 1050

Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : <http://www.edelman.be/>

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0458.647.177

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

12-07-2010

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 25-01-2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-07-2022

au

30-06-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2021

au

30-06-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-cap 6.2, A-cap 6.3, A-cap 6.9, A-cap 7, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Potten Catherine

Finance Director - Mandat du 01/04/2014 au 30/06/2026
Alsebergsteenweg 1017
1180 Uccle
BELGIQUE

Greene Kevin

Financial Controller, Europe, European CBO - Mandat du
01/04/2014 au 30/06/2026
Tudor Drive 39
KT2 5NW Surret
ROYAUME-UNI

Victor Alan Malanga

CFO du groupe Edelman - Mandat du 29/06/2011 au
30/06/2026
Colonial Terrace 44
NJ07110 Nutley
ETATS-UNIS

Edelman Richard

President du Groupe Edelman - Mandat du 29/06/2011
au 30/06/2026
West End Avenue 277
10023-2608 New York
ETATS-UNIS

RT Ventures SRL - Représentée par Rocco Renaldi - Mandat du 02/05/2023 au 30/06/2028

0892969627
Chaussée de Waterloo 495
1050 Ixelles
BELGIQUE

Pwc Bedrijfsrevisoren BV (B00009)

0429501944
Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

Coppens Wouters (A024020)
Commissaire - Mandat du 09/12/2021 au 12/12/2024
Culliganlaan 5
1831 Diegem

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>5.603.342,87</u>	<u>309.064,89</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	5.074.179,75	
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	518.625,1	289.294,89
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	189.279,73	50.072,5
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	322.881,09	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	6.464,28	239.222,39
Immobilisations financières	6.1.3	28	10.538,02	19.770
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>10.990.439,49</u>	<u>6.648.456</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	10.381.783,53	6.558.920
Créances commerciales		40	4.530.105,43	3.069.100
Autres créances		41	5.851.678,1	3.489.820
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	530.848,48	
Comptes de régularisation		490/1	77.807,48	89.536
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	16.593.782,36	6.957.520,89

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>4.798.057,16</u>	<u>4.164.276,34</u>
Apport		10/11	123.473,38	123.473
Capital		10	123.473,38	123.473
Capital souscrit		100	123.473,38	123.473
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	12.347,34	12.347,34
Réserves indisponibles		130/1	12.347,34	12.347,34
Réserve légale		130	12.347,34	12.347,34
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	4.662.236,44	4.028.456
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>177.000</u>	
Provisions pour risques et charges		160/5	177.000	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	177.000	
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>11.618.725,2</u>	<u>2.793.245</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		7.477
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		7.477
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	11.401.794,03	2.659.057
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	4.987,19	
Etablissements de crédit		430/8	4.987,19	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.386.671,51	1.368.560
Fournisseurs		440/4	1.386.671,51	1.368.560
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	1.192.760,21	366.778
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1.053.868,03	880.602
Impôts		450/3	332.172,84	90.463
Rémunérations et charges sociales		454/9	721.695,19	790.139
Autres dettes		47/48	7.763.507,09	43.117
Comptes de régularisation		492/3	216.931,17	126.711
TOTAL DU PASSIF		10/49	16.593.782,36	6.957.521,34

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute (+)/(-)		9900	5.100.008,87	5.274.119
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	7.403.648,55	6.366.104
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	2.775.754,24	1.538.957
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	3.743.331,05	3.935.595
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	224.205,3	73.692
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	177.000	
Autres charges d'exploitation		640/8	3.151,63	2.820
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	952.320,89	1.262.012
Produits financiers	6.4	75/76B	65.254,15	
Produits financiers récurrents		75	65.254,15	
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	101.271,51	9.128
Charges financières récurrentes		65	101.271,51	9.128
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	916.303,53	1.252.884
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	282.523,85	350.324
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	633.779,68	902.560
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	633.779,68	902.560

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	4.662.236,44	4.028.456
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	633.779,68	902.560
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	4.028.456,76	3.125.896
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	4.662.236,44	4.028.456
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	5.203.334,72	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	5.203.334,72	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	129.154,97	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	129.154,97	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	<u>5.074.179,75</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	429.070,53
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	526.513,76	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	955.584,29	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8329P	XXXXXXXXXX	139.775,64
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	95.050,33	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299	202.133,22	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	436.959,19	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	518.625,1	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	19.770
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375	9.231,98	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	10.538,02	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	10.538,02	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	35,5	33,8
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garantie Locative

Les engagements de loyers futurs pour l'immeuble de bureaux (3ème et 5ème étage) s'élèvent à 1675 143 Euro pour la période de location contractuelle restante (93.5 mois)

Exercice
64.758
1.675.143

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du Commissaire

Rémunération pour les activités exceptionnelles effectuées

Exercice
23.835
5.320

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice
0

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Daniel J Edelman Holdings, Inc.
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
East Randolph Drive, Suite 6300 200

ETATS-UNIS

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation

En application de l'article 28 de l'AR du 30.01.01 portant exécution du Code des Sociétés, le Conseil d'administration arrête les règles qui suivent. Elles sont énumérées dans l'ordre de présentation du bilan, en commençant par les différentes rubriques de l'actif, puis du passif.

Règles d'évaluation

En application de l'article 28 de l'AR du 30.01.01 portant exécution du Code des Sociétés, le Conseil d'administration arrête les règles qui suivent. Elles sont énumérées dans l'ordre de présentation du bilan, en commençant par les différentes rubriques de l'actif, puis du passif. Principes de continuité Conformément à l'article 30 de l'Arrêté Royal précité, les règles ci-après seront employées systématiquement d'exercice en exercice, sans modification, sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de leur utilisation, dans ce cas, une mention spéciale en sera faite dans l'annexe prévue à l'article 22 dudit A.R.

ACTIF

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition.

I. Frais de constitution

Les frais de constitution sont immédiatement et entièrement pris en charge.

II. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

Le goodwill est amorti sur une période de 10 ans, excepté sur le montant relatif à l'estimation du portefeuille client qui est amorti sur une période de 5 ans.

III. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production. Conformément à l'article 57 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001, elles peuvent être réévaluées en cas de plus-value certaine et durable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Le mobilier 14 %

Matériel de bureau 33,33 %

Matériel roulant 25 %

Matériel informatique 33,33 %

Aménagements des locaux détenus en location sur base de la durée restante de location.

Ce matériel pourra faire l'objet d'un plan d'amortissement accéléré conformément aux dispositions fiscales en la matière. Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels si leur valeur d'usage pour la société est plus élevée que la valeur comptable en raison de dépréciations techniques ou de modifications d'éléments économiques ou technologiques. Si elles deviennent hors d'usage ou si leur usage n'est plus durable pour l'activité de la société, les immobilisations corporelles peuvent également faire l'objet d'amortissements exceptionnels en cas de valeur de réalisation probablement inférieure à la valeur comptable.

IV. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont comptabilisées au prix d'acquisition. Une réduction de valeur est appliquée en cas de moins-values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dont les actions ou parts sont détenues. Lorsqu'à la fin d'un exercice, la valeur estimée d'une participation, action ou part est supérieure à la valeur comptable, et que la plus-value ainsi dégagée présente en partie ou en totalité, un caractère durable, une reprise de réduction de valeur, égale à la partie durable de la plus value, est effectuée à concurrence des réductions de valeur actées antérieurement et subsistant encore dans les comptes. Les participations, actions et parts peuvent, lorsqu'il existe une plus-value certaine et durable par rapport au prix d'acquisition, faire l'objet d'une réévaluation aux conditions fixées par l'article 57 de l'A.R. portant exécution du Code des sociétés. V. Créances Les créances à plus d'un an sont actées à la valeur nominale. Les créances à plus d'un an font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Les créances à un an au plus font l'objet de réduction de valeur lorsqu'à la date de clôture de l'exercice leur valeur estimée de réalisation est inférieure à leur valeur nominale.

V. Stocks

VI. Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont comptabilisés leur valeur d'acquisition mais s'agissant des instruments financiers, ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les placements de trésorerie feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

VII. Valeurs disponibles

PASSIF

I. Capital, réserves et résultat reporté Ces rubriques sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les réserves et résultats reportés sont augmentés ou diminués sur base d'une décision de l'Assemblée générale.

II. Provisions pour risques et charges Des provisions pour risques et charges sont constituées en vue de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines, mais dont le montant ne peut être qu'estimé. Au cas où ces provisions excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des montants à couvrir, la partie excédentaire est reprise au crédit du compte de résultats. Les dépenses en liaison avec ces provisions sont couvertes en priorité par prélèvement sur celles-ci.

III. Dettes Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

IV. Comptes de régularisation Les comptes de régularisation du passif et de l'actif sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Politique de comptabilisation des produits :

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base d'un contrat signé, d'un bon de commande ou d'un e-mail du client où l'étendue des services, les coûts, les livrables et le calendrier sont clairement définis

Conformément à l'article 3:11 du Code des sociétés. Les recettes ne devraient pas être incluses dans les recettes s'il existe une incertitude quant au fait que la perception effective des recettes, au départ et dans son intégralité, est incertaine sur la base des critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
BILAN SOCIAL

 Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	33,1	3,4	35,5	33,8
Nombre d'heures effectivement prestées	101	56.632	4.069	60.701	57.429
Frais de personnel	102	3.485.234,48	258.096,57	3.743.331,05	3.935.595

A la date de clôture de l'exercice
Nombre de travailleurs
Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	44	4	46,5
110	44	4	46,5
111			
112			
113			
120	18	2	18,8
1200			
1201			
1202	8	2	8,8
1203	10		10
121	26	2	27,7
1210			
1211			
1212	11	1	11,9
1213	15	1	15,8
130			
134	44	4	46,5
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	32	1	32,3
305	21		21

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	1
5802		5812	56
5803	502,65	5813	2.508,63
58031		58131	1.699,49
58032	502,65	58132	809,14
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841	2	5851	
5842	80	5852	
5843	3.094,39	5853	